



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Mel : sntrs-cgt@cnsr.fr – Web : www.sntrs.fr

N°329 du 25 octobre 2022

SOMMAIRE

Spécial Commission Exécutive du 15 septembre et du 4 octobre 2022

Commission Exécutive du 15 septembre 2022

- Rapport d'actualité à la CE du SNTRS-CGT
- Ordre du jour, relevé de décision et votes de la CE du SNTRS-CGT

Commission Exécutive du 4 octobre 2022

- Rapport présenté à la CE du SNTRS-CGT
- Ordre du jour, relevé de décision et votes de la CE du SNTRS-CGT

Ordre du jour, relevé de décision et votes de la CE du 15/09/2022

Ordre du jour

- Rapport d'actualité
- Actualité sociale et politique de la rentrée (Journée d'action du 29 septembre 2022).
- Organisation des élections Professionnelles (discuter des listes des candidats de tous les organismes et du CSA ministériel), déploiement dans le cadre de la campagne, contraintes techniques, profession de foi.
- Comment communiquer aux agents sur la mise en place Ripec et des Chaires professeurs juniors ?
- Vote pour nouveau mandat de deux camarades au congrès de la confédération CGT

Relevé de décision et votes

Point 1 : Congrès de la confédération CGT

Lorena Klein remplacera Magali Fasseu et accompagnera Patrick Boumier pour représenter le SNTRS-CGT au congrès de la CGT

Vote : unanime **24 pour**

Pour la CE du 04/10/2022 il faudra élire un·e représentant·e retraité·e

Point 2 : Remplacement de Magali au BF de la FERC

Remplacement de Magali par Lorena au bureau fédéral de la FERC jusqu'au prochain congrès fédéral

Vote : unanime **24 pour**

RAPPORT D'ACTUALITE

CE du 15/09/2022

Par Marc Regny-Demery

La situation actuelle en France, doit nous inciter en tant que Commission Exécutive du syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique, à réfléchir et proposer des pistes d'actions à la fois à des problèmes structurels et aux questions conjoncturelles.

La Covid et la guerre en Ukraine notamment ont souligné quelques problèmes structurels sur lesquels notre confédération, mais également notre syndicat doit être fer de lance de propositions.

La Covid a mis en lumière combien la France pouvait être dépendante de l'étranger en raison de la désindustrialisation de notre pays.

Si les gouvernements successifs, à travers leurs réformes ont fait un raccourci non étayé entre recherche et développement industriel via l'innovation et une politique de transfert technologique, notre syndicat est particulièrement bien placé pour proposer une réflexion sur ce thème. **A l'évidence, les réformes proposées ne nous conviennent pas ! Que sommes nous en capacité de proposer ?**

Pour rappel : quelques éléments chiffrés :

Notre dépendance à l'égard de l'étranger représente presque 20 % de notre Pib (585,6 milliards d'euros en 2021). Si nous avons tous en tête, la Chine pays les pays importateurs, c'est en fait l'Allemagne qui est notre premier fournisseur avec plus de 80 Milliards.

Vient ensuite la Chine (plus de 60 Milliards), l'Italie et la Belgique (avec chacun plus de 45 Milliards). Au-delà donc l'idée d'une concurrence des pays à bas coûts, il faudrait mieux analyser les causes de cette dépendance et y apporter une réponse étayée.

En terme de secteurs d'activités, les importations portent sur : Automobiles (62,1 M €), Informatiques et électroniques (51,7 M €), Machines et équipements d'usage général (49,2 M €), Métallurgie (46,3 M €), Chimie (45,6 M €). Là encore, nos représentations spontanées sont mises à mal et le coût du travail ne peut pas être la seule entrée puisque le coût de la main d'œuvre (salaire brut et les cotisations santé et retraite) en France dans le secteur industriel est inférieur de près de 10 % à celui de l'Allemagne.

L'enjeu est important en terme d'emploi puisqu'entre 1989 et 2021, l'emploi industriel a baissé de plus de 30 % passant de 4,58 millions de travailleurs à seulement 3,11 millions (représentant environ 13 % des emplois occupés). A titre de comparaison, au sein de l'UE : l'emploi industriel représente plus de 20 % pour l'Allemagne (20,6), pour l'Italie (20), la Bulgarie, la Croatie, l'Estonie, la Hongrie (25%), la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la république tchèque (30,2%), pour les pays de l'UE.

Si le niveau d'investissement dans la R&D peut être facteur explicatif, il n'est pas suffisant (loin sans faut) pour expliquer ce déclin. En 2019, la France occupait le 7 rang en terme de dépenses de R&D au sein de l'Union européenne derrière la Suède, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, le Danemark et la Finlande. La question ne peut se résumer à ce point.

Pour conclure sur ce point, notre syndicat doit donc réfléchir et proposer des pistes de structuration du secteur recherche et penser les liens industries/recherche. C'est de notre responsabilité collective

La guerre en Ukraine, à travers la crise énergétique doit nous alerter sur l'épuisement des ressources naturelles, et plus largement sur la déstabilisation de notre écosystème.

Là encore, en tant que syndicat des travailleurs de la recherche scientifique, nous devons être force de proposition et prendre notre place dans ce compte à rebours des urgences climatique et sociale.

Rappelons quelques faits :

A l'heure d'aujourd'hui, au niveau mondial, nous avons besoin de 1,6 planète Terre afin de subvenir à nos besoins. Si toute l'humanité vivait comme les Français, nous en aurions besoin de 2,8. Si nous ne changeons rien, en 2050 nous utiliserons l'équivalent de 2 planètes.

Le Jour dit du Dépassement de la France était le 30 septembre en 1961. Il est aujourd'hui le 5 Mai.

Depuis le 30 septembre 1961 la France qui a accumulé l'équivalent de 35 ans de dette écologique (à comparer à la dette publique représentant en 2021 113,3 % de son PIB).

De même notre déficit écologique s'élève à 78 % à comparer au déficit publique qui représentait 6,5 % du Pib en 2021)

En utilisant 2,9 fois plus de bio capacité que ce qui est disponible par personne sur cette planète, l'économie française est mal préparée au réchauffement climatique ainsi qu'aux conséquences des pressions exercées sur les ressources naturelles.

La recherche et notre syndicat doivent contribuer à des analyses, propositions et actions nécessaires pour éviter le désastre qui s'annonce et qui affectera prioritairement les plus démunis.

Sur un plan conjoncturel, nous avons également du pain sur la planche.

*/ L'actualité internationale, nous rappelle combien **la question du pouvoir d'achat** est cosmopolite.

*/ Au niveau national, la vague de réforme (**assurance chômage, retraite**) qu'entend poursuivre le gouvernement Borne nous occupera certainement.

*/ De même que notre syndicat prend toute sa place dans les négociations en cours sur la **protection sociale complémentaire**.

*/ La **feuille de route du MESR** présentée par Élisabeth Borne, les propos de la ministre Sylvie Retailleau, ceux d'Antoine Petit et d'autres présidents d'organisme de recherche, les diverses réactions des présidents d'université et directeurs de grandes écoles nous invite dès à présent à réfléchir aux moyens d'action pour défendre notre outil de travail et nos conditions d'emploi.

Cette actualité étant a priori connue de toutes et tous, **je donne la parole à la salle pour le débat général.**

Ordre du jour, relevé de décision et votes de la CE du 04/10/2022

Ordre du jour :

- Rapport d'actualité
- Validation : candidatures CSA ministériel, établissement et CAP établissement
- Présentation des professions de foi
- Campagne pour les élections pro
- Point sur les groupes de travail (périmètre et points d'avancement ; dont groupe dialogue social car urgence avant décembre 2022)
- Réajustement du budget prévisionnel 2022 (national)
- Information modification tarifaire formulaire « demande de remboursement »

Relevé des votes CE du 4 octobre 2022 :

Validation : candidatures CSA ministériel, établissement et CAP établissement : 24 pour unanimité

Mandats SNR pour la CE UFR : Martine POMERANCE (INSERM) et Michel PIERRE

Sous réserve de la validation par la section ESPCI : Jean-Pierre FITOUSSI

21 pour, 0 contre, 0 abstention

Mandats SNR conférence UFR (8 sièges) : Michel PIERRE et Jeanine GRUSELLE (section Jussieu)

Sous réserve de la validation par la section ESPCI : Jean-Pierre FITOUSSI

21 pour, 0 contre, 0 abstention

Mandat IDF congrès confédéral SNR : Gérard BIREBENT

7 pour, 14 abstentions, 0 contre

Décision : le secrétariat renvoie le message adressé par la SNR, initialement aux seuls secrétaires de sections et régions, à tou.te.s les adhérent.e.s retraité.e.s

Rapport présenté à la commission exécutive du SNTRS-CGT le 04/10/2022

Par François Bonnarel

Le monde d'aujourd'hui est marqué de façon spectaculaire par les conflits entre capital et travail, entre dominants et dominés, tout autant que par l'accélération du réchauffement climatique particulièrement manifeste lors de l'été qui vient de s'écouler avec les incendies, les inondations, la sécheresse, les canicules sur toute la planète.

La guerre en Ukraine oppose un nouvel impérialisme russe, orchestré par le pouvoir autoritaire des oligarques au peuple ukrainien, lui-même soumis à des dirigeants corrompus et des exploiters et soutenus par l'impérialisme atlantique qui ne pouvait rêver mieux que l'intolérable agression poutinienne pour se refaire une santé après les désastreuses opérations d'Irak et d'Afghanistan.

En Iran, la jeunesse se soulève contre l'oppression morale mais aussi économique du régime des mollahs. La classe ouvrière est en train de rejoindre la lutte par des grèves

En Grande Bretagne, le pouvoir ultra-libéral de Johnson et maintenant de Tuss engendre la misère, avec une forte réaction des salariés inégalée depuis les années Thatcher.

Les issues politiques aux crises multiples, aux désordres engendrés par la pandémie, le réchauffement climatique et la guerre, sont loin d'être partout progressistes. Les forces les plus réactionnaires, d'extrême droite accèdent au pouvoir en Suède et en Italie, elles résistent mieux que prévu au Brésil. Les réponses des forces progressistes ne sont pas partout à la hauteur des enjeux.

C'est le cas aussi en France où le RN atteint des niveaux inégalés tant aux présidentielles qu'aux législatives avec l'élection de 89 députés d'extrême droite à l'assemblée.

Malgré un bon sursaut de la gauche unie, et la convergence de la plupart de ses propositions avec les revendications syndicales, notamment celles portées par la CGT, Macron a retrouvé l'ensemble de ses pouvoirs et peut compter sur les républicains pour faire passer sa politique.

Avec un mépris hallucinant des raisons pour lesquelles il a été réélu, il poursuit son agenda de président des riches, avec comme objectifs de limiter au maximum les dépenses sociales et la volonté d'agir contre le réchauffement climatique à la seule condition que s'il favorise le capitalisme vert.

C'est ainsi qu'après le refus d'augmenter les salaires, manifeste dans la loi sur le pouvoir d'achat votée en juillet, la modeste augmentation du point d'indice de 3,5% pour les fonctionnaires attribuée dans des conditions sur lesquelles je reviendrai, Macron et son gouvernement Borne (ou plutôt borné) nous sortent le grand jeu en cet automne: nouvelle réforme de l'assurance chômage aggravant les conditions pour avoir droit à une indemnité, menaçant de jeter de nouvelles couches de travailleurs dans la pauvreté. Budget 2023 marqué par des restrictions dans tous les services publics qui ne seront pas à même de faire face à l'explosion des factures énergétiques.

Enfin réforme des retraites envisagée pour janvier avec report de l'âge de départ à 65 ans, un retour de 40 ans en arrière, avec comme seule réelle motivation le maintien dans l'emploi des salariés âgés qui ont encore du travail afin de générer des recettes au lieu de chercher à former et donner du travail à celles et ceux qui n'en ont pas.

Regardons ce qu'il en est de cette politique pour notre secteur, celui des universités et des organismes. Premier scandale : l'augmentation du point d'indice de 3,5% n'est pas compensée financièrement en 2022 ni pour nos organismes, ni pour les universités. Cela représente au bas mot 250 millions d'euros pour l'ensemble de notre ministère dont 45 millions pour le seul CNRS !!! Avec nos camarades de la FERC-SUP et de la CGT INRAE, le SNTRS a écrit une lettre ouverte à notre ministre pour dénoncer ce fait. Les établissements doivent se débrouiller

pour payer leurs fonctionnaires et leurs contractuels sur leurs "économies".

Second scandale : le gouvernement a refusé d'abonder le budget 2022 des établissements pour faire face à la facture énergétique malgré un amendement de la loi de finance rectificative déposé par notre camarade Pierre Ouzoulias au nom du groupe communiste au sénat.

Et comme il n'y a pas de petite économie nous venons d'apprendre que le ministère vient de retarder de 9 mois par décret du 15 septembre le versement de la composante C3 du RIPEC. Quoi qu'on pense de ce C3, dont le syndicat réclame le versement à tous les chercheurs, c'est mesquin !!!

Depuis lundi 26 septembre nous connaissons le projet de budget 2023, notamment celui de la MIREs, la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur. Ce budget réparti entre plusieurs ministères n'augmente que de 1,5 milliard d'euros passant de 29,238 milliards à 30,806 milliards ce qui ne représente que 5,3% de croissance moins que l'inflation. La part revenant à notre ministère n'augmente que de 1,1 milliards.

Je me contenterais d'examiner les chiffres de 3 programmes au sein de cette mission.

Le programme 172 d'abord qui finance nos organismes et l'ANR "recherches pluridisciplinaires". Il augmente de 330 millions d'euros soit 4,4 % avec 120 millions pour financer l'augmentation du point d'indice dans les EPST, 44 millions à l'ANR et 81 millions pour les laboratoires. Le reste ce sera entre autre pour les primes liées à la LPR

Le programme 150 ensuite "Formation supérieures et recherche universitaire" progresse de 700 Millions à 14,9 milliards, soit un petit 4,6 % avec 370 millions pour l'augmentation du point d'indice et 140 millions au titre de la LPR.

Le programme "vie étudiante" lui ne progresse que de 50 millions soit 1,6 % !!!

Le gouvernement refuse de discuter d'augmenter à nouveau le point d'indice et il n'a rien prévu de nouveau dans son budget pour le faire. Il n'a rien prévu non plus pour faire face à l'augmentation des coûts de l'énergie.

La LPR est un leurre, seules les primes et les appels à projet ont augmenté En matière d'emplois tout ce qui existe est hors statut. Le conseil d'état examine cette semaine notre recours contre les CDI de mission. Les sections du comité national ou les commissions spécialisées de l'INSERM doivent se prononcer sur le fait de savoir si elles participent au recrutement des CPJ, qui ouvrent la voie à une concurrence déloyale avec les chercheurs statutaires pour leur carrière.

Demain en réunion des élus au comité nationale et aux instance scientifiques nous discuterons comment impulser le rejet de ces mesures par la non-participation aux sélections des CPJ ou à l'attribution du C3 du RIPEC

Face à la flambée des prix et aux difficultés d'approvisionnement énergétiques le gouvernement a demandé aux administrations publiques de baisser de 10% leur consommation, notamment par l'imposition d'une température de 19 degrés dans les locaux et des mesures d'économie d'énergie. Outre que cette température est à la limite du supportable pour certains travaux très sédentaires, les mesures d'économie d'énergie posent de nombreux problèmes pour nos collègues : faut-il imposer des fermetures de locaux avec vacances ou télétravail obligatoire ? Faut-il déporter la dépense énergétique sur les agents et les étudiants qui resteront à la maison 2 semaines supplémentaires en plus des vacances de Noël et de février comme tente de l'imposer le président de l'université de Strasbourg ?

Le syndicat doit se saisir de cette question, notamment au niveaux du CHSCT du ministre, des CHSCT centraux des organismes, des CRHSCT et de CHSCT des hébergeurs. Nous ne devons pas payer cette crise dont nous ne sommes pas responsables.

Une première riposte globale des salariés a été organisée par la CGT avec l'appui de SUD et de la FSU et les organisations de jeunesse le 29 septembre. Même si ce n'était pas suffisant c'était loin d'être un échec. On note ici et là un frémissement dans notre secteur. La perspective de la réforme inique des retraites est en train de créer un front syndical totalement uni dans le refus de cette mesure. Les OS réunies hier ont publié un communiqué commun qui tout en ne refusant pas d'aller à la concertation sur la réforme, refuse clairement toute perspective d'allongement de la durée de cotise ou de recul de l'âge départ en retraite.

Sur les salaires aucune suite ne semble donnée pour le moment.

Pour les salariés, les fonctionnaires, il y a une façon complémentaire à la rue de résister, c'est la participation aux élections professionnelles de décembre. Le vote CGT permettra d'assurer notre représentativité et nos moyens d'action pour défendre les salariés face à l'état employeur, notamment via les décharges. Mais cela sera aussi l'occasion pour les collègues d'envoyer un message au ministère et au gouvernement dans un double mouvement : celui de la reconnaissance de notre efficacité pour défendre les salariés de toutes les manières que ce soit sur le plan individuel (comme l'illustre notre communication d'hier), sur le plan de l'action sociale ou sur le plan collectif

contre les réformes générales ou sectorielles, avec nos actions en période OVID. Celui aussi du soutien aux revendications que nous exprimons tant en matière de politique envers les contractuels, que de refonte des grilles ou d'un nouveau modèle de financement de la recherche qui libérerait les énergies créatrices.

Cette bataille doit être menée en même temps que la riposte nécessaire aux mauvais coups gouvernementaux, il faut gagner notre victoire voix par voix auprès de tous nos adhérentes et adhérents, dont pas une, pas un ne doit manquer à l'appel. Il faut aussi contacter les collègues que nous avons aidés, les collègues qui nous ont vu dans l'action.

Ce contact individuel est d'autant plus nécessaire que de nombreux changements dans le mode de vote risquent de nous handicaper.

D'abord les CSA ont remplacé les CTE et intègrent désormais l'hygiène et la sécurité grâce à leur formation spécialisée.

Ensuite les CAP ne s'occupent plus des promotions ce que nombre de collègues ignorent encore mais gardent un rôle capital dans la défense des agents. Il faut donc expliquer tout cela.

Ensuite nous devons expliquer le mode de scrutin qui est électronique comme dans certaines élections intermédiaires récentes, mais avec la difficulté supplémentaire au CNRS de l'envoi des instructions et paramètres de vote sur l'adresse cnrs.fr maison.

Expliquer la procédure est un bon moyen d'entrer en contact avec les syndiqués et les personnels

Mais nous discuterons de cela plus en profondeur tout à l'heure dans le second point à l'ordre du jour.

Maintenant place au débat général !